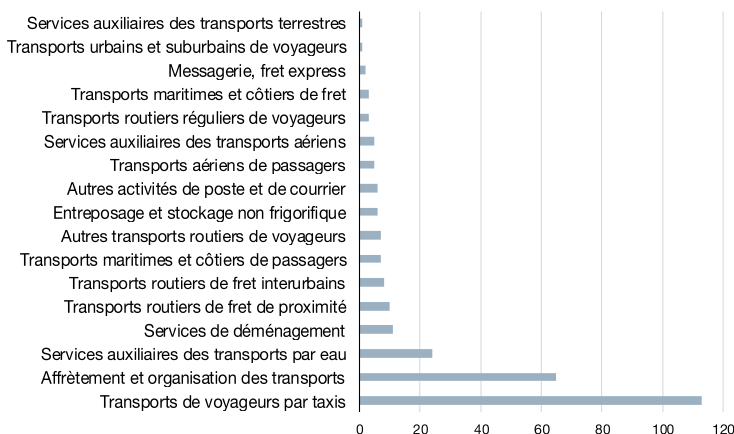


Le Grand Secteur d'Activité (GSA) du Transport et entreposage regroupe les activités liées aux transports (maritimes, aériens, routiers et ferroviaires), de marchandises ou de passagers, mais aussi des activités connexes, telles que l'exploitation des infrastructures de transport, la manutention du fret et l'entreposage. Ce secteur inclut également les transports urbains ou par taxi, la location de matériel de transport avec chauffeur ou pilote, ainsi que les activités de poste et de courrier. En revanche, sont exclus les activités de la Poste Monaco (rattachée à la France), ainsi que le transport ferroviaire de passagers.

Ce secteur représente 3,5 % du chiffre d'affaires de la Principauté et 3,9 % des emplois du secteur privé.

**Le Transport et entreposage compte 277 établissements actifs en 2018, dont 119 employeurs**

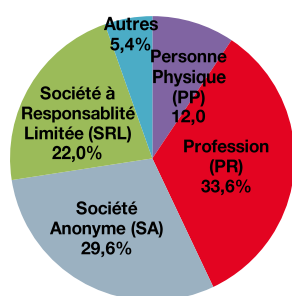
**Graphique 1. Etablissements actifs selon les sous-classes NAF du GSA Transport et entreposage en 2018**



La sous-classe Transports de voyageurs par taxis comprend les taxis et la location de véhicule avec chauffeur

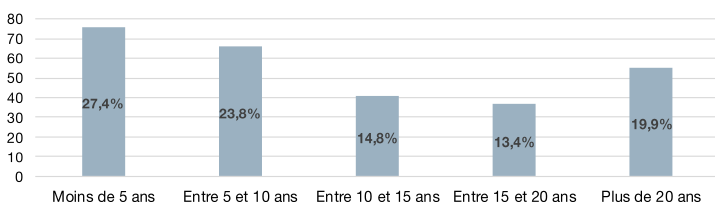
Sources : Direction de l'Expansion économique, IMSEE

**Graphique 2. Répartition des établissements actifs selon leur forme juridique en 2018**



Sources : Direction de l'Expansion économique, IMSEE

**Graphique 3. Etablissements actifs selon l'année de création en 2018**



Sources : Direction de l'Expansion économique, IMSEE

**Tableau 1. Répartition du nombre d'employeurs selon les Divisions NAF en 2018**

Division NAF	Nb
Entreposage et services auxiliaires des transports	65
Transports terrestres et transport par conduites	45
Transports aériens	3
Transports par eau	3
Activités de poste et de courrier	3
<b>Total Transport et entreposage</b>	<b>119</b>

Sources : Direction de l'Expansion économique, IMSEE

En 2018, le Transport et entreposage compte 277 établissements actifs en Principauté de Monaco.

Ce secteur connaît globalement peu de mouvements. En effet on note 17 créations et 16 radiations de sociétés entre 2017 et 2018.

Le transport par conduite, qui comprend les taxis et la location de véhicule avec chauffeur, représente la majorité du nombre d'établissements. On dénombre 93 conducteurs de taxis, soit 33,6 % des agents économiques de ce secteur. Ces derniers sont inscrits sous la forme juridique des Professions (PR), qui domine ainsi le secteur du Transport et de l'entreposage, suivie par celle des Sociétés Anonymes (SA) soit 29,6 %.

L'Affrètement et organisation des transports compte 65 établissements en Principauté et de ce fait, occupe une place importante au sein du Transport et entreposage. On dénombre aussi 24 entreprises de services auxiliaires des transports par eau.

L'établissement le plus ancien a été créé en 1937. 55 entreprises ont plus de 20 ans d'activité, soit 19,9 % des établissements actifs.

Sur les 277 établissements en activité dans le Transport et entreposage (dont 93 taxis), 119 sont employeurs contre 124 en 2017. Toutefois, ce secteur est composé de structures de faible effectif. En effet, 40,3 % des employeurs comptent moins de 5 salariés et 23,5 % en affichent entre 5 et 9.

65 employeurs font partie de la division NAF Entreposage et services auxiliaires de transports (ex l'Affrètement et organisation des transports,...) et 45 employeurs sont rattachés aux Transports terrestres et transport par conduites, avec les Transports routiers de Fret. Ces deux divisions NAF regroupent 87 % de l'ensemble des salariés du secteur.

## Le nombre d'employeurs diminue mais l'effectif salarié augmente

**Tableau 2. Evolution du nombre de salariés du Transport et entreposage entre 2014 et 2018**

	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2017-18
Transport et entreposage	1 967	1 939	1 983	1 984	2 027	2,1%
Total en Principauté	47 903	47 504	47 919	49 693	51 601	3,8%

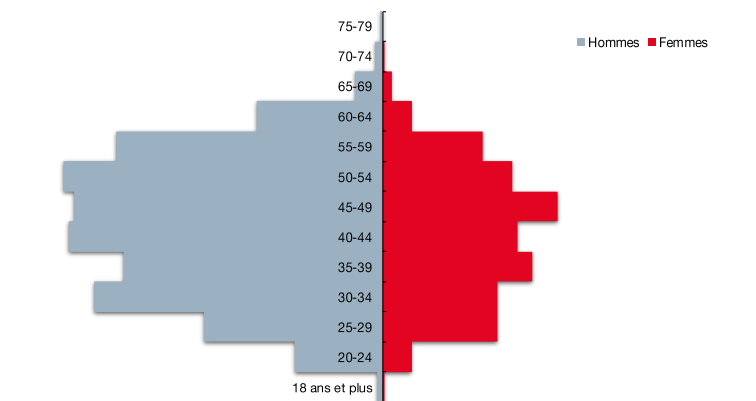
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

**Tableau 3. Répartition des salariés par Division NAF en 2018**

	Activités de poste et de courrier (hors poste)	Entreposage et services auxiliaires des transports	Transports aériens	Transports par eau	Transports terrestres et transport par conduites	Total
Femmes	2	403	31	46	82	563
Hommes	42	637	106	28	649	1 463
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>1 041</b>	<b>137</b>	<b>74</b>	<b>731</b>	<b>2 027</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

**Graphique 4. Répartition du nombre de salariés du Transport et entreposage selon l'âge et le sexe**



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le Grand Secteur d'Activité Transport et entreposage regroupe 2 027 salariés en 2018, soit 43 personnes de plus que l'année précédente.

Ce secteur représente 3,9 % des effectifs du secteur privé. En 2018, on note une hausse du nombre de salariés (+2,1 %) inférieure à l'évolution globale de la Principauté (+3,8 %).

Ce secteur d'activité est peu féminisé. En effet, seulement 27,8 % des salariés sont des femmes, alors que ces dernières représentent 40 % de l'ensemble des salariés du secteur privé en Principauté. On note toutefois une augmentation des effectifs féminins, +42 femmes contre +17 hommes, entre 2014 et 2018.

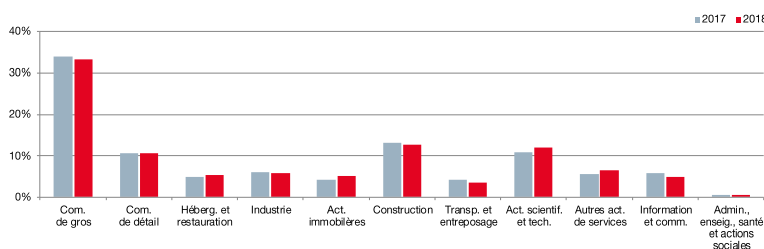
Les salariés du Transport et entreposage sont majoritairement des personnes de nationalité française (63 %) et des travailleurs italiens (19 %).

En 2018, malgré l'augmentation des effectifs dans le secteur (+2,1 %), le nombre d'heures travaillées n'a que très légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (+1,0 %).

Concernant les âges, l'écart entre les hommes et les femmes est assez faible. L'âge moyen des femmes est inférieur à celui de leurs homologues masculins (44,2 ans contre 42,1 ans) et reste toutefois supérieur à celui des employés du secteur privé de la Principauté (42 ans pour les hommes et 41,5 ans pour les femmes).

## Un chiffre d'affaires orienté à la baisse en 2018

**Graphique 5. Evolution du CA en Principauté par GSA entre 2017 et 2018 (hors Activités financières et d'assurances)**



Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

**Tableau 4. Répartition du chiffre d'affaires par Division NAF en 2017 et 2018**

	2017	2018	Variation	Poids
Entreposage et services auxiliaires des transports	437,4	339,9	-22,3%	68,8%
Transports terrestres et transport par conduites	96,7	98,0	1,3%	19,8%
Transports aériens	30,3	30,2	-0,1%	6,1%
Transports par eau	24,1	22,5	-6,7%	4,5%
Activités de poste et de courrier (hors Poste)	2,9	3,4	18,2%	0,7%
<b>Total CA Transport et entreposage</b>	<b>591,3</b>	<b>493,9</b>	<b>-16,5%</b>	<b>100%</b>
CA global de la Principauté hors Activités financières et d'assurance	13 741,5	14 235,5	3,6%	

Unité: million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Le Transport et l'entreposage réalise 3,5 % du chiffre d'affaires global de la Principauté (4,3 % en 2017). C'est le dixième secteur en termes de chiffre d'affaires, hors Activités financières et d'assurance.

En 2018, le chiffre d'affaires du secteur fléchit nettement (-97,4M€). Cette baisse est essentiellement due au recul du chiffre d'affaires de l'Entreposage et services auxiliaires des transports (-97,5 millions d'euros), elle-même pénalisée par l'Affrètement et organisation des transports. Toutefois, cette division NAF réalise plus des deux tiers (68,8 %) du chiffre d'affaires sectoriel, devant celle des Transports terrestres et transport par conduite (19,8 %).

En 2017, le Transport et entreposage est le plus petit contributeur (3,7 %) au Produit Intérieur Brut (PIB). La rémunération des salariés constitue 58,2 % de la richesse créée (hors subventions), ce qui démontre la forte densité de main d'œuvre de ce secteur. Le PIB sectoriel 2017 augmente de 8,6 % par rapport à 2016, alors que le PIB global se replie (-3,5 %).

